

Voilà enfin Mauraz sorti de l'ornière !

2 Sep 2022



PROBLÈME DE L'ÉPURATION AU VILLAGE

Samedi passé, lors de l'inauguration du système d'évacuation des eaux de Mauraz, le syndic Reto Zehnder a eu la joie d'annoncer à ses concitoyen(ne)s, qu'après des années de lutte, la commune est désormais sortie de l'ornière. En effet, cela faisait plus de vingt ans, soit depuis le début de la législature 2001-2006 que la Municipalité était préoccupée par la problématique de l'évacuation des eaux usées.

À l'époque, chaque maison ou presque possédait sa station individuelle de traitement des eaux usées. Si le Canton avait octroyé à la commune une autorisation de rester en épuration individuelle jusqu'en 2026, celle-ci a été abrogée suite à des demandes pour de nouvelles constructions et la commune a été sommée de se mettre en conformité.

Double refus du Canton en 2008

En 2008 dans le cadre de la mise en place de la nouvelle conduite d'eau potable de Morges, le réseau d'eau potable a complètement été remis à neuf et l'occasion était unique de profiter des fouilles ouvertes pour y mettre les collecteurs d'eaux usées. Il manquait alors environ CHF 400'000.- pour réaliser les travaux. Par deux fois la Commune a demandé une subvention, voire un prêt au Canton, et suite aux refus de ce dernier, les travaux d'épuration ont été abandonnés.

Une solution a ensuite été envisagée avec l'étude d'une mini-step écologique, qui a montré la faisabilité et des résultats probants pour épurer les eaux usées ménagères d'une soixantaine d'habitants, aboutissant à un nouveau refus du Canton.

Le prêt de Vaux-sur-Morges

En 2016 la situation se durcit car les autorités cantonales gèlent tous les permis de constructions jusqu'au raccordement de la commune à la STEP de L'Isle, avec menace de ne pas accorder les permis d'habitation pour les habitations existantes.

De guerre lasse, et afin de réaliser les onéreux travaux nécessaires à la mise en conformité (environ 13'000 francs par habitant) , Mauraz a lancé une recherche de fond auprès des communes voisines, d'associations et de fondations, sans résultat, à l'exception de la commune de Vaux-sur-Morges qui a accordé un prêt de CHF 150'000.- à un taux très avantageux et que le syndic remercie chaleureusement en ces lignes.

Crédit extrabudgétaire voté

Bénéficiant de taux d'intérêts historiquement bas, la Commune a emprunté CHF 300'000.- à Postfinance et CHF 200'000.- à la Banque Raiffeisen, soit une dette de CHF 650'000.-. Une somme qui dépasse le plafond d'endettement conseillé, mais qui reste réaliste pour Mauraz. Le 14 septembre 2020, , le Conseil général a voté un crédit extra-budgétaire de CHF 820'000.-. Finalement, en 2021 les travaux ont pu commencer et désormais la Commune est équipée de son réseau de collecteurs communaux, d'une station de pompage (STAP), et d'un collecteur de refoulement vers la STAP de Villars-Bozon.

Un projet de STEP régionale

Pour le futur, Reto Zehnder se réjouit de l'adhésion de la Commune au projet de la STEP régionale de La Sarraz. L'association de l'Épuration de la Haute Venoge Veyron (EHVV) est en train de se créer, les préavis et statuts seront validés par les conseils communaux et généraux avant la fin de l'année. Avec l'adhésion à l'EHVV, Mauraz bénéficiera d'une subvention de 35% du Canton pour la STAP et la liaison avec Villars-Bozon, le montant restant sera repris par l'EHVV à l'horizon 2026 à sa valeur résiduelle (proche de 90%).

Quant aux frais d'exploitation et l'amortissement restant, les taxes de raccordement devraient permettre à la Commune de garder les taxes annuelles d'épuration à un niveau acceptable.

C'est avec gratitude pour l'ensemble des collaborateurs impliqués dans la réalisation de ces travaux que M. Zehnder clôt son discours laissant place à une partie récréative, avec un repas offert par la Municipalité.

Tatyana Laffely

Légende photo : Devant la STAP de Mauraz, de g. à dr.: Florence Dapples, Cheffe de la division Protection des Eaux auprès de l'Etat de Vaud (DGE), Frédéric Pfeiffer municipal, Reto Zehnder syndic, Enno Geissler, président du Conseil général et Claude Schaer municipal